



Veynes, le 05 avril 2022

Monsieur le Maire de Veynes

aux

**Conseillers Municipaux**

Mesdames les Conseillères Municipales,  
Messieurs les Conseillers Municipaux,

J'ai l'honneur de vous convier à la séance du Conseil Municipal le

**Le lundi 11 avril 2022 à 18 heures 30**  
Salle du Conseil Municipal

en vue de l'examen de l'ordre du jour suivant :

**Commission Administration – Ressources Humaines – Économie - Communication**

- ✓ Vote des budgets primitifs 2022 : commune, eau, assainissement et réseau de chaleur ;
- ✓ Vote des taxes locales 2022 ;
- ✓ Attribution de subventions 2022 ;
- ✓ Attribution de subventions aux associations sportives affiliées à l'Office Municipal des Sports ;
- ✓ Détermination des conditions d'amortissement sur le budget du réseau de chaleur ;
- ✓ Détermination des conditions d'amortissement sur le budget de la Commune
- ✓ Convention d'assistance juridique 2022.

**Commission Travaux - Voirie – Réseaux – Patrimoine – Urbanisme**

- ✓ Demande de subvention – éclairage public ;
- ✓ Enfouissement avenue des Martyrs. Convention avec le Syme 05
- ✓ Demande de subvention : travaux aménagement avenue des Martyrs

**Commission Lien social – Vie des quartiers et hameaux - Jumelage**

- ✓ Participation au Fonds de Solidarité pour le logement 2022.
- ✓ Reversement de subvention au titre du Contrat Enfance Jeunesse

**Questions diverses**

Dans l'attente de cette rencontre recevez, cher(e) collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Christian GILARDEAU TRUFFINET,  
Maire de Veynes.

